

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
COMMUNE DE CABRIES**



Délibération n° 2025 / 027

**Séance ordinaire du 02 avril 2025
18h00 à l'auditorium Pierre MALBOSC**

Date de convocation : 27 mars 2025

Président de séance : M. Robert ABELA,
premier adjoint

Secrétaire de séance : Mme BEGEY

Rapporteur : M. TANTI

Le quorum étant atteint :

Conseillers en exercice : 29

Présents : 19 Représentés : 6 Absents : 4

**Résultat du vote, au scrutin ordinaire, après
débat contradictoire :**

Votes pour : 20

Abstention : 4

Votes contre : 0

Non-participation : 1

Suffrages exprimés : 24

Présents : M. Robert ABELA – M. Christian TANTI – M. Daniel SAMANNI-MESTRE – Mme Sylvie CENCI-MACH – M. Pierre CAVATORTO – Mme Laurence BEGEY – M. Serge LEBOURGEOIS – Mme Florence DANIEL-SAMUELWEIS – Mme Marianne VAN DEN PLAS – Mme Marie-Christine BONAVENT – M. Éric MOUTON-CARTAZ – Mme Sylvie SOUCHON – M. Frédéric VARTANIAN – Mme Nathalie LLUELLES – Mme Patricia LAZZARO – M. Arnaud DESHAYES – Mme Anne-Marie ADRAGNA – M. Roger-Louis TROTIER – Jean-Paul REYNOIRD.

Avait donné pouvoir : Mme Danielle CAUHAPE à M. Daniel SAMANNI-MESTRE – Mme Charlotte CAORS à M. Serge LEBOURGEOIS – Mme Virginie HOANG à M. Robert ABELA – M. Mehdi MEDJATI à M. Arnaud DESHAYES – M. Hervé FABRE-AUBRESPY à Mme Nathalie LLUELLES – Mme Eglantine MOUSIS à Mme Marie-Christine BONAVENT.

Absents : Mme Amapola VENTRON – M. Marc RADIGALES – Mme Véronique BOURCET – M. Michel DORLET.

Objet : Budget annexe 2024 « création et concessions de caveaux, cavurnes et colombariums » - Adoption du compte administratif du maire.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1612-12, L. 2121-14 et L. 2121-31 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération n° 2024/022 du 9 avril 2024 portant adoption du budget primitif du budget annexe « création et concessions de caveaux, cavurnes et colombarium » pour l'année 2024 ;

Vu l'approbation du compte de gestion du budget annexe « création et concessions de caveaux, cavurnes et colombarium » pour l'exercice 2024 ;

Vu l'avis de la commission des finances, réunie le jeudi 27 mars 2025 ;

Considérant que le conseil municipal a débattu sous la présidence de M. ABELA, désigné au préalable par le conseil municipal, et que Madame le maire s'est retirée de la séance au moment du vote ;

Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20250402-DEL_2025_027-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Considérant que le compte de gestion établi par le receveur municipal fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif qui se décompose comme suit :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Donne** acte au maire de la présentation du compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe « Création et concessions de caveaux, cavurnes et colombarium » ;
- **Constate** les résultats de l'exercice 2024 tels que présentés ;
- **Décide** d'arrêter le compte administratif du budget annexe « Créations et concessions de caveaux, cavurnes et colombarium » de l'exercice 2024.

Le 2 avril 2025

La secrétaire de séance,

Laurence BEGEY



Le Président de séance,

Robert ABELA

